



DELIBERATION

2024/28

DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 BUDGET PRINCIPAL 2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix octobre, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Hirson, salle de réunion au site de Blangy, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 10 , Représentés : 2, Votants : 12

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, M. Patrick FEUILLET, Mme Bernadette HEDIART, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES, M. Laurent MARLOT, M. Jean-Pierre PREVOT, M. Gilles QUEILLE et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etaient représentés : M. Mathieu CANON par M. Maurice DEMEAUX et M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Vincent LAMOUREUX et Mme Katie LEFEVRE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Bernadette HEDIART.

L'élaboration du budget tient compte à la fois d'éléments de dépenses et de recettes connues mais également d'estimations qui peuvent être sujettes à des ajustements nécessaires dans le cadre d'une bonne pratique budgétaire.

Le passage à la M57 a nécessité un changement du logiciel de comptabilité pour lequel la dépense avait été sous-estimée. Aussi, il est proposé de procéder à un virement de crédits d'un montant de 2 523,52 € de l'action "expérimentation projets mobilité" pour l'affecter à celle relative au logiciel de comptabilité.

Dans ces conditions, le Président propose de procéder aux virements de crédits tels que présentés ci-après :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES							
CREDITS A OUVRIR				CREDITS A REDUIRE			
Chapitre Article	Opération	Nature	Montant	Chapitre Article	Opération	Nature	Montant
20 2051	60	Concessions et droits similaires	2 523,52 €	21 2188	69	Service Mobilité	2 523,52 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

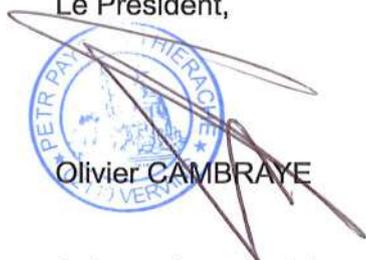
DECIDE de modifier le budget principal du PETR du Pays de Thiérache 2024 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES							
CREDITS A OUVRIR				CREDITS A REDUIRE			
Chapitre Article	Opération	Nature	Montant	Chapitre Article	Opération	Nature	Montant
20	60	Concessions et droits similaires	2 523,52 €	21 2188	69	Service Mobilité	2 523,52 €
2051							

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et signé les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

La Secrétaire de séance,

Bernadette HEDIART

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 23/10/2024

Reçu en préfecture le 23/10/2024

Publié le

ID : 002-200051118-20241010-28_2024-DE